

## Le Burundi, trois ans après le début de la crise

Deutsche Welle, 26.04.2018 26 avril 2015 - 26 avril 2018. Cela fait trois ans exactement que débutait à Bujumbura une série de manifestations contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza. C'est le 25 avril 2015 que le président burundais a été investi par son parti, le CNDD-FDD, comme son candidat à un troisième mandat. La suite on la connaît, le scrutin est organisé et remporté par le président-candidat. Ce que l'opposition et la société civile ont dénoncé comme illégal et illégitime.

Une grave crise s'installe alors dans le pays conduisant des milliers de Burundais à l'exil, certains ont été tués. Après, la crise n'est toujours pas résolue et le pays est plus que jamais divisé surtout avec l'annonce d'un référendum permettant au président de rester plus longtemps au pouvoir. Selon les opposants au troisième mandat depuis le début de la crise, la constitution et les accords d'Arusha, signés en 2000 ne permettent pas au président Pierre Nkurunziza de faire un troisième mandat après deux mandats constitutionnels entre 2005 et 2015. Réplique du CNDD-FDD au pouvoir à l'époque: "le président a été élu en 2005 au suffrage universel indirect. Résultat : son mandat normal partira de 2010 avec son élection au suffrage universel direct. Il lui reste donc un deuxième mandat en 2015". Dans la foulée de la contestation qui allait crescendo, l'armée est entrée en jeu pour espérer mettre un terme aux velléités du président. Le 13 mai 2015, le général Godefroid Niyombare tente le cinquième coup d'état de l'histoire du Burundi qui échoue. En juillet 2015, malgré le boycott des principales figures de l'opposition, Pierre Nkurunziza est réélu avec près de 70% des voix. Pourtant, Pancrace Cimpaye, porte-parole du Cnared, la plateforme de l'opposition burundaise en exil, se réjouit des actions des opposants. "Pendant trois ans, l'opposition est parvenue à enfermer Pierre Nkurunziza au Burundi, sans sortir. C'est le seul président qui roule à tombeau ouvert pour circuler à travers le pays et qui a peur même de son ombre". Pour Pancrace Cimpaye, l'opposition n'a pas échoué. C'est plutôt la conséquence de cette crise politique : des médias indépendants saccagés ou fermés, leurs journalistes traqués. Et milliers de personnes contraintes à l'exil. De graves violations des droits humains. De nombreuses exactions ont été commises, selon Human Rights Watch et la FIDH, par les "Imbonerakure", la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU considère comme une milice. Joseph Ntakirutimana, Secrétaire général adjoint du CNDD-FDD réfute ces accusations. "Celui qui a volé est un voleur. Que cherchent ceux qui disent que les criminels sont de notre parti ? Cela fait partie de la campagne de depuis 2015 quand on avait lancé pour nous faire tomber et qui n'a pas pu prendre." La communauté des États de l'Afrique de l'est a initié un dialogue entre le pouvoir et l'opposition, placée sous la présidence tanzanienne, Benjamin William Mkapa. Mais cette médiation est au point mort car les deux parties campent sur leurs positions respectives. Une nouvelle page de crise burundaise s'est ouverte avec l'organisation d'un référendum constitutionnel voulu par le président, Pierre Nkurunziza. Les préparatifs de cette consultation prévue pour le 17 mai prochain vont bon train. Mercredi, le Conseil national de la communication (CNC) a sorti un communiqué portant sur l'organisation médiatique de la campagne référendaire. L'organe de régulation rappelle que les médias tant publics que privés sont autorisés à ouvrir leurs antennes et plateformes qu'aux partis politiques et acteurs indépendants enregistrés à la CENI - c'est-à-dire la Commission Electorale Nationale Indépendante. Toute organisation non déclarée à la CENI n'a pas le droit à la parole.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});